



Dossier
**13 CHANGEMENT
CLIMATIQUE**

FOUESNANT

LES GLÉNAN *magazine*

Janvier 2020

8

Une journée à...
**LA BOULANGERIE
LOZAC'H**

12

Un café avec
**CHANTAL
LE GOFF**

24

Découverte
**BÂTIMENTS
DE FRANCE**





Édito

Ensemble, pour inventer demain !

Très belle et heureuse année à tous.

En ce début d'année, le constat est éloquent : le monde change, le réchauffement climatique est une réalité, il est impératif de modifier nos comportements.

La ville de Fouesnant s'attèle depuis plus de 30 ans à défendre une vision plurielle de la problématique de la préservation de l'environnement. Notre engagement politique pour respecter l'intégrité de notre cadre de vie et en même temps permettre le développement de notre territoire est intact.

Il faut poursuivre les efforts ! La collectivité est présente sur ce sujet depuis de nombreuses années, souvent citée en exemple dans divers domaines. En effet à Fouesnant il y a 30 ans, nous étions déjà dans une dynamique de préservation de l'environnement avec par exemple l'installation d'une éolienne et de panneaux photovoltaïques à Saint-Nicolas, l'inscription dans la démarche Pavillon Bleu, la gestion innovante des déchets...

Nous nous sommes toujours questionnés afin d'anticiper les évolutions de la société et nous avons toujours été animés par l'amour de notre territoire.

La tâche est ardue... Seuls, nous pouvons certes nous mobiliser, mais ensemble nous pouvons faire encore plus ! Nous avons décidé de traiter ce sujet de la biodiversité et du climat dans ce magazine, en développant les réalisations de notre territoire et ce que chacun d'entre vous peut faire pour apporter sa pierre à l'édifice et porter ensemble un message positif d'un avenir meilleur.

Vous retrouverez également vos rubriques habituelles et découvrirez de nouveaux portraits de Fouesnantais ainsi que le palmarès de nos deuxièmes Trophées de la vie associative qui ont remporté un grand succès.

Roger Le Goff,

Maire de Fouesnant-les Glénan

Sommaire



p. 8 Une journée à...
la boulangerie Lozac'h

p. 3 Infos

p. 4 Mon Fouesnant à moi
Armel Le Cléac'h

p. 6 Infos Culture

p. 10 Echo d'éco
• La Crêperie Saveurs Gourmandes s'agrandit !
• La boulangerie à la pointe

p. 12 Un café avec
Chantal Le Goff

p. 20 Infos



p. 13 Dossier
Changement climatique

p. 21 Découverte

p. 23 Infos

p. 24 Agir pour la ville

p. 25 Infos

p. 26 CCPF

p. 27 Tribunes

Mairie de Fouesnant - les Glénan

Place du Général de Gaulle

Tél. 02 98 51 62 62

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi) et le samedi de 9h à 12h.

www.ville-fouesnant.fr

contact@ville-fouesnant.fr



p. 18 Arrêt sur image
Le marais
de Mouterlin

Fouesnant Magazine, une revue d'information éditée par la Ville de Fouesnant-les Glénan.
Place du Général de Gaulle
B.P. 5 - 29170 Fouesnant-les Glénan
Tél. 02 98 51 62 62

Directeur de la publication : Roger Le Goff.
Rédaction : Hélène Berre, Peggy Hemon, Caroline Pottier, Cécile Tabarty, Liliane Coquil.
Conception et réalisation : K unique, agence de communication.

Routeage : OCEA Routeage.
Distribution : JBA communication.

Tirage : 10 000 exemplaires.

Crédit photos : Jean-Philippe Guivarch, Claude Folgoas, Ville de Fouesnant, CCPF, Fly HD, iStockphoto, Pixabay et Sophie Galisson.

Dépôt légal : janvier 2020.

Si vous ne recevez pas le magazine de votre ville, vous pouvez contacter le service communication de la mairie de Fouesnant-les-Glénan.

Des exemplaires de ce magazine sont à votre disposition à la mairie, à l'Office Municipal de Tourisme et à l'Archipel.





Bienvenue aux NOUVEAUX HABITANTS !

Tous les ans, de nouveaux Fouesnantais viennent s'installer sur la commune. Une cérémonie d'accueil aura lieu le 24 janvier pour leur souhaiter la bienvenue. L'occasion pour le maire de leur présenter le territoire, les nombreuses promenades que l'on peut y faire, les richesses de notre patrimoine, les différentes démarches à effectuer, ainsi que les différents pôles de la mairie et l'équipe municipale au service des administrés. Vous êtes nouveaux Fouesnantais ? Faites-vous connaître.

Si vous souhaitez participer à ce moment convivial, contactez la mairie par mail à communication@ville-fouesnant.fr ou au 02 98 51 62 62.

RECENSEMENT

Le recensement général de la population sur la commune de Fouesnant se déroulera **du 16 janvier au 15 février 2020.**

Ce recensement a lieu tous les 6 ans. Des agents recenseurs recrutés par la mairie se déplaceront à votre domicile afin de vous déposer les questionnaires INSEE. L'agent recenseur venu le déposer viendra le recueillir une fois le questionnaire complété. Il est également possible de renseigner les informations en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil



BANQUE ALIMENTAIRE Merci à tous !

Chaque année, la Banque Alimentaire sollicite les dons du public lors de sa collecte nationale. À cette occasion, des bénévoles proposent à la clientèle des magasins partenaires du Pays Fouesnantais de penser à tous ceux qui peinent à subvenir à leurs besoins alimentaires. Cette année, 7785 kg ont été récoltés dans les magasins du Pays Fouesnantais. Ces produits ont ensuite été triés et redistribués localement. 58 bénévoles se sont mobilisés le vendredi 29 novembre et le samedi 30 novembre 2019, 30 bénévoles étaient présents dans les grandes surfaces et 28 dans le local de la Banque Alimentaire.



RAPPEL SUR LE PIÈGEAGE DU FRELON ASIATIQUE !



Le nombre de frelons asiatiques ne cesse d'augmenter depuis leur arrivée en France en 2004 : 160 nids détruits sur Fouesnant en 2019, contre 49 en 2005. Néfastes pour la biodiversité et dangereux si l'on s'approche trop près du nid, il est important de continuer de les piéger !

Quand et comment fabriquer un piège ? Dès le début du mois de mars, jusqu'au mois de mai. Prenez une bouteille en plastique, retirez le bouchon, percez des trous de 9 mm sur le

haut de la bouteille et d'autres trous plus petits en bas de la bouteille qui permettront aux petits insectes de s'échapper. Mettez-y une éponge, un verre de bière brune, un verre de vin blanc et un peu de sirop de cassis ou de framboise. Suspendez la bouteille à un arbre (environ 1,50 m de hauteur), un balcon, dans une haie, dans un rucher... (Attention à la pluie).

Qui appeler si vous repérez un nid ? Attention, si vous trouvez un nid actif, surtout ne vous en approchez pas. Contactez la mairie (02 98 51 62 62). **La destruction des nids doit être réalisée par des personnes qualifiées !** La Communauté de communes prend à sa charge les frais de destruction des nids de frelons asiatiques.

Quelques DATES

1977

Nait à Saint-Pol-de-Léon. Comme son fils à l'école Saint-Joseph en ce moment, découvre la voile scolaire. Déclic ! Puis compétition.

1999

Remporte le Challenge Espoir Crédit Agricole. Intègre le centre d'entraînement de Port-la-Forêt, bascule dans le circuit professionnel.

2003

Avec 13 secondes d'avance, gagne la mythique solitaire du Figaro : un tremplin. Il récidive en 2010.

2004

Vainqueur de la Transat AG2R, idem en 2010. Il va s'aligner à nouveau en 2020, le 19 avril, à Concarneau.

2015

Transat Jacques Vabre avec Erwan Tabarly, ils terminent à la 2^e place, sur le seul bateau à foil à arriver.

2017

1^{er} du Vendée Globe (2^e en 2009 et 2013), la réussite d'une équipe, un tournant qui ouvre sur les Ultim avec Banque Populaire et sur « de belles choses à écrire... dont la route du Rhum en 2022. »

2020

Installation à Fouesnant avec Aurélie, Louise et Edgar.

Armel LE CLÉAC'H

On peut être un grand champion de l'extrême et choisir de vivre les bonheurs simples de la vie de famille à Fouesnant-les Glénan. Armel Le Cléac'h s'y installe en ce mois de janvier. Pour la mer bien sûr, la proximité des structures nautiques, l'environnement préservé, le dynamisme de la commune et pour se « poser » entre deux courses. À 42 ans, sous des abords très tranquilles, il mesure la chance qu'il a de trouver ainsi un équilibre et d'avoir toujours autant envie de relever des défis.

Mon Fouesnant à moi

MES 3 COUPS DE CŒUR

Le port de Beg-Meil

Oui, Beg-Meil a un port ! Regardez la cale et ses alentours : ça bouge tout le temps, entre les activités des pêcheurs, de la capitainerie, de l'annexe du centre nautique, les vedettes pour les Glénan...

Et bien sûr les plaisanciers : grâce aux mouillages à l'abri des vents dominants, c'est un site magnifique pour prendre le large. Je le connaissais surtout vu de la côte, désormais je prends plaisir à le fréquenter, à écouter ses habitants raconter son histoire... Il y a une vraie énergie à Beg-Meil !



L'espace sportif de Kervihan

Je l'ai découvert en tant que lieu de préparation physique du centre d'entraînement du Pôle Finistère Course au Large où nous avons des créneaux. On bénéficie de super infrastructures : salle de gym, appareils de musculation, etc. Et maintenant pour mes enfants : le sport est primordial dans l'éducation et avec son collège, ma fille a la chance de pouvoir le fréquenter régulièrement. Ainsi, il y a toujours du mouvement à Kervihan ! De même à l'Archipel, notamment grâce au Conservatoire.

L'île aux Moutons

Située idéalement à mi-route des Glénan, on s'y rend volontiers en famille. On fait tout d'abord très attention à ne pas taper les cailloux quand on s'arrête, et ensuite à ne pas déranger les sternes, sur lesquelles veille un gardien pendant la nidification. Il est essentiel de sensibiliser les enfants à la protection de la nature partout, et encore davantage sur un lieu aussi magnifique. Regardez le panorama avec le phare... On ne s'en lasse pas, les changements de météo font comme des changements de décor.



La culture pour chacun : un engagement, des actions et des rencontres inédites

Donner envie à chaque Fouesnantais de fréquenter l'Archipel : de nouveaux dispositifs concrétisent cet objectif d'accès élargi à la culture. Grâce à l'action conjuguée de la collectivité, d'artistes, de partenaires locaux et de plus en plus de structures du secteur social, le public se diversifie, davantage de liens se créent, favorisant le vivre ensemble.



Éveiller la curiosité, susciter des émotions, permettre l'émancipation de l'individu... Tout cela se vit au quotidien à l'Archipel, de manière plus

Le 3^e lieu en mode « actif »

De nombreux adolescents fréquentaient la Médiathèque (certains depuis leur petite section) pour s'y rencontrer ou faire leurs devoirs. Au signal de « venez ! » lorsque le 3^e lieu a ouvert, ils ont aussitôt accouru... et bien d'autres habitants les ont suivis ! Entre bistrot et place de village, avec son mobilier aussi divers que ses visiteurs, il séduit. Depuis le 1^{er} janvier, le 3^e lieu est passé en mode « actif », grâce à des propositions favorisant la parole de tous au niveau local, avec un enjeu de transmission. Des créneaux sont prévus, sur des temps précis, dans un esprit forum. Les animations sont toutes gratuites.

visible encore depuis l'ouverture du 3^e lieu en octobre dernier. D'emblée, il a séduit. Si au tout début, on a pu s'étonner de voir trois générations attablées pour des parties de petits chevaux ou de jeux vidéo – les jeux vintage de la table cocktail connaissent un vrai succès ! – on s'est très vite habitué à ce que cet espace soit un lieu de rencontres : différent que de recevoir à la maison, plus confortable que de discuter sur le trottoir...

Croiser les pratiques

Rappelons qu'il s'agit d'un réaménagement du rez-de-jardin, qui permet

à chacun, librement, de s'installer pour lire, écrire, rêver, boire un café, prendre part à des ateliers... et, désormais, de dialoguer à haute voix, en toute convivialité. En effet, à l'image de la salle de spectacles, de la Médiathèque ou du Conservatoire qui ont une programmation, le 3^e lieu en a également une (voir l'encadré), celle d'inviter à la convivialité et au partage.

Ces nouvelles pratiques d'utilisateurs se déclinent aussi sur un plan professionnel, certains y organisent des rendez-vous ponctuels.

150
curieux

passés voir le 3^e lieu
lors de sa 1^{re} semaine
d'ouverture début octobre

79
participants

à la soirée Club Ciné
du 18 octobre (projection
dans la salle de spectacles)

Le numérique, outil d'émancipation

À l'heure où la dématérialisation des procédures exigée par l'État inquiète, l'Archipel s'enrichit de nouvelles propositions. Il existait déjà les cours d'informatique du lundi, mardi, jeudi, vendredi, qui ne désemplissent pas et qui permettent de prendre confiance en soi face à un ordinateur. Depuis décembre 2019, vous avez la possibilité d'assister, le mercredi matin, à un café numérique et, le jeudi après-midi, à des ateliers numériques thématiques.



Répondre à des demandes concrètes

Diminuer les inégalités, c'est aussi réduire la fracture numérique, une priorité depuis près de trois ans. Les propositions en ce sens connaissent un vrai succès (voir ci-dessus).

Des partenariats solidaires

Pour proposer une vie culturelle plus solidaire, l'Archipel mène des actions avec des partenaires tels que l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes de Ti Avalou, les Ateliers Fouesnantais, le Centre Local d'Information et de Coordination, l'Institut Médico-Éducatif de Concarneau, l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté Louise-Michel, etc.

On remarque que l'Archipel rencontre un écho très favorable auprès des travailleurs sociaux, ceux-ci le sollicitent régulièrement. Leurs préoccupations

rejoignent celles de la municipalité, notamment en termes d'inclusion de publics éloignés. Par exemple, à travers le dispositif Culture solidaire du Conseil départemental, des ateliers d'écriture et de mise en voix ont vu le jour, ainsi que des rencontres avec des comédiens : autant de supports artistiques pour mieux s'intégrer dans la vie de la cité.

Quant au Conservatoire, il développe avec la Mission locale des projets qui font intervenir différents professeurs. « Musique autrement » se décline avec l'Accueil de jour Le Penty et des interventions sont organisées auprès d'enfants hospitalisés au Centre de rééducation fonctionnelle à Concarneau.

L'auteur Pierre-Yves Chapalain, en partenariat avec la Mission locale, va procéder à l'identification et au recensement de la parole des « invisibles », ceux qui ne se sentent pas reconnus par la société.

Un véritable espace public

La reconnaissance de la qualité du travail de fond mené par l'équipe de la Médiathèque s'est traduite récemment par l'attribution d'une subvention du Centre national du livre, pour le développement de son fonds « Lire autrement » en direction d'enfants en situation de handicap (ouvrages

Médiatrice culturelle : pour le « 3 en 1 »

L'Archipel présente cette particularité du « 3 en 1 » : trois espaces sur un seul site (salle de spectacles, Médiathèque, Conservatoire). Ainsi est-il possible de décloisonner les activités et propositions, de les faire se croiser. Dans cette logique de Pôle, une médiatrice culturelle, Virginie Pochet-Larnicol, joue désormais le rôle d'intermédiaire en transversalité. Et ce de différentes manières : d'une part elle sensibilise les publics aux actions proposées, d'autre part elle contacte des partenaires extérieurs pour les faire intervenir en ouvrant de nouvelles voies. Elle crée, au sein de l'espace public, les conditions de rencontre et de partage entre les publics et les œuvres.

en gros caractère, braille, livres adaptés aux difficultés des lecteurs dyslexiques...). Hors les murs, les dix malles de documents installées dans des entreprises, des commerces et services continuent de rencontrer leurs lecteurs.

Favoriser une plus large participation à la vie culturelle, répondre à la demande sociale : au-delà de ses fonctions classiques, l'Archipel se veut plus que jamais espace public au service des habitants dans leur singularité. □

Lycée de Bréhoulou : quand animaux, gravure et poésie s'entremêlent

Veaux, vaches, poissons... En 2019, soixante-dix lycéens, fiers et émus, ont exposé à l'Archipel des gravures, à l'issue d'un atelier avec Nicolas Lambert, artiste. Cette saison, Sara Amrous et Nathan Bernat sont en résidence de création au sein du lycée pour une adaptation musicale de poèmes des *Fleurs du Mal* de Baudelaire. D'autres lycéens écoutent, enregistrent et réutilisent les sons de la nature avec un plasticien sonore... Autant de résidences artistiques qui « marquent » le parcours des jeunes et participent à la construction de leur personnalité.



43
cours
d'informatique

pour débutants au 3^e trimestre 2019

2200
scolaires

sont venus
voir un spectacle en 2019

75
amateurs
de café numérique

en octobre/novembre (le mercredi matin)

En compagnie de...

Une journée à la boulangerie LOZAC'H



Ils sont arrivés en 2000 et n'imaginaient pas y rester si longtemps. Maryse et Thierry Lozac'h vont fêter cet été les vingt ans de leur boulangerie et savourent leur bonheur de vivre à Fouesnant.

« Nous avons bourlingué et rêvions d'un esprit "place de village" : face à l'église, auprès de commerçants sympathiques, grâce à une clientèle fidèle qui a du goût, nous sommes heureux ! En plus, la région est si belle... » Parce que chez eux tout est fabriqué sur place, ils ont désormais treize salariés. Et un credo : apporter du plaisir aux gens.

3h : Le boulanger est déjà là

Kevin, le boulanger, prépare la première fournée. Il connaît la maison : il a commencé comme apprenti en 2011. Tamara le seconde. Xavier, pâtissier, également présent avant les époux Lozac'h, met les croissants à pousser dès 4h. Dans le fournil, ils seront jusqu'à trois en tout et sept dans le laboratoire de pâtisserie. « Nous avons la chance de travailler avec du personnel investi et dynamique. » Les clients sont exigeants : « Ils aiment la nouveauté, ils nous motivent pour revisiter les classiques. » Après la bûche de Noël myrtille vanille se profile l'éclair du printemps... Mathieu, Ronan et Tanguy, pâtisseries, proposent souvent des recettes inédites.



5h : Ça cuit

Thierry arrive. Discret. Peu de clients le connaissent. C'est le chef ? « Je ne le vis pas comme ça ! Ici chacun sait se gérer, je mets mon grain de sel seulement quand c'est indispensable. Je pense que notre succès tient à ce travail d'équipe et au plaisir du fait maison. On fabrique absolument tout. Si besoin, on bloque les pâtes en attendant de les cuire. Notre force est de croire en l'artisanat et de privilégier les produits locaux. Nous proposons aussi une gamme de trois pains bio. »



7h15 : Bienvenue aux clients

Cela commence à embaumer... Les premiers clients sont là. Les vendeuses (elles sont quatre en plus de Maryse) ont commencé la mise en place. Quelle diversité de produits ! On aperçoit une dizaine de variétés de quiches appétissantes. « Elles sont faites par notre fils Maël qui, un DUT de logistique en poche, a décidé de préparer un CAP de pâtissier. Il a l'esprit d'entreprise. » Nolwenn, leur fille, a travaillé en saison.

800 KG
de kouign aman
confectionnés
en juillet
et août 2019

« Notre succès tient au travail d'équipe
et au plaisir du fait maison »



12h : Un flux continu

Heure de pointe. L'organisation est bien rodée. La clientèle augmente régulièrement. « *L'afflux de touristes permet une ouverture sept jours sur sept en saison.* »



15 personnes en tout dans l'entreprise

14h30 : Chacun sa spécialité

Pour Thierry, c'est l'heure de la comptabilité et de l'administratif. « *Ce n'est pas le plus drôle et c'est de plus en plus compliqué...* » Dans le laboratoire, la polyvalence lui plaît, avec un petit faible pour les chocolats, un vrai talent (et beaucoup de muscle) pour le kouign amann. Maryse, elle, gère notamment la vente et les plannings.

19h15 : On enfourne encore !

Le magasin a été réapprovisionné en continu toute la journée au plus juste, Maryse est rigoureuse. « *Jamais nous ne jetons de pain, jamais ! Le sec, nous l'offrons pour les animaux.* » Des clients continuent d'arriver ? « *On remet une fournée de baguettes en route !* »

20h15 : Le magasin est nu

« *Je crois que la clientèle apprécie le sens du service, la convivialité du lieu - et du "bas du bourg" de façon générale* », indique Maryse. « *Ainsi que les bons ingrédients, et elle reconnaît la valeur de nos produits* », ajoute Thierry. Une demi-heure après la fermeture, le ménage est terminé, le magasin est « nu », plus rien dans la vitrine. Repos mérité à Beg-Meil pour Maryse et Thierry. Vingt ans... et toujours autant d'envie de se renouveler.



LA CRÊPERIE

Saveurs Gourmandes s'agrandit !



2002
Début de l'aventure

2010
Installation à Fouesnant

15 salariés
(30 en saison)

21 600 crêpes/jour

210 m² et bientôt
350 M²

Michel et Isabelle Hello, gérants de la crêperie *Saveurs Gourmandes* ont le projet d'étendre leur bâtiment d'activité, situé à Keruihan.

Issus tous deux de formation agro-alimentaire, ils ont pris la décision, il y a 18 ans, de se mettre à leur compte. L'aventure a débuté à Pleuven en 2002 et se poursuit à Fouesnant depuis juin 2010. De 8, ils sont passés à 15 salariés aujourd'hui, plus 15 saisonniers lors des vacances scolaires. Autant dire, que l'affaire s'est bien développée ! Pas étonnant avec un produit phare comme la crêpe «une institution en Bretagne!» et l'accueil chaleureux de l'équipe, qu'il est possible de voir travailler derrière les vitres de la boutique.

La volonté du couple est de produire «la crêpe la plus traditionnelle possible» déclare Michel. Leur credo ? «Faire plaisir aux clients au quotidien». Le métier de crêpier est fastidieux et difficile. Pourtant, il suffit de pénétrer aux *Saveurs Gourmandes* pour ressentir la bonne ambiance

qui y règne. La concentration se lit dans les regards, mais le sourire est affiché sur les lèvres ! Ce qui les fédère ? «*La fierté du produit réalisé*» explique Michel.

Et les clients le leur rendent bien. Ils sont fidèles : locaux, résidents secondaires et vacanciers. «*C'est agréable de tisser des liens avec les clients ; certains nous appellent même sur la route avant d'arriver chez eux pour les vacances, celles-ci démarrent avec des crêpes*» sourit Michel. Que ce soit au petit déjeuner, au goûter après l'école, au repas familial une fois par semaine ou pour offrir aux amis et à la famille, la crêpe est le produit incontournable !

L'entreprise fournit une quarantaine de dépôts : boulangerie, traiteurs, grandes surfaces, ainsi que des

associations, restaurants... Pour l'anecdote, ils fournissent le Festival de la ville de Teuillac (Celti'Teuillac) en Gironde, qui a lieu début juillet. La voiture part alors avec plusieurs milliers de crêpes ! Un sacré voyage !

Aujourd'hui, les locaux sont devenus trop étroits. Le bâtiment d'activité actuel de 210m² est composé d'une surface de vente (crêpes, galettes, blinis de blé noir et produits locaux...) et d'une surface dédiée à la fabrication, à la préparation, aux réserves et à la partie sociale.

L'agrandissement d'environ 150m² va permettre à l'équipe de bénéficier de meilleures conditions de travail. Michel et Isabelle souhaitent augmenter la surface de production, en créant une 3^e ligne de manège à crêpes (l'outil actuel étant saturé depuis deux ans) : en effet, sur les périodes de pointe (Noël, Pâques et l'été), jusqu'à 1800 douzaines de crêpes sont produites quotidiennement ! «*Suite à cette extension, nous comptons embaucher deux personnes dans un premier temps, puis jusqu'à cinq en période forte*» souligne Isabelle. □

«Faire plaisir aux clients au quotidien»

HISTOIRES DE GOURMANDISES

LA BOULANGERIE à la pointe

Voilà plus de sept ans qu'ils régaler les Moustérinois... et bien d'autres amateurs de bon pain, venus parfois de loin pour les spécialités d'Histoires de Gourmandises. Sur la route de la pointe, Cédric Loc'h, 35 ans, et Mélanie Schaeffer, 29 ans, se plaisent à innover sans cesse, dans une démarche de plus en plus qualitative.

Lui, maître artisan boulanger et elle, apprentie pâtissière après un DUT de gestion et administration des entreprises, se sont croisés autour de gâteaux. En 2012, ils ont relevé ensemble le défi de rouvrir la boulangerie-pâtisserie. Il y avait eu deux successeurs après la famille Jacq, mais elle était fermée depuis un an et demi.

Ambiance conviviale

Pourquoi ce choix ? « Une évidence : j'ai grandi, comme les générations qui m'ont précédé, à 500 mètres de là, explique Cédric. C'est pourquoi j'ai convaincu facilement ma mère de devenir mon employée... » Et Mélanie a fait de même avec la sienne : ainsi, Yvette et Antoinette font des crêpes et la vente, « la clientèle est vraiment gentille ! » Sept autres personnes complètent l'équipe.



« Ici c'est convivial, et hors saison, presque familial, explique le couple. On connaît bien les clients et on les écoute, les enfants s'arrêtent en sortant de l'école, les trottoirs sont sécurisés. Vivement la piste cyclable, parce que les locaux comme les touristes se déplacent beaucoup à vélo. D'ailleurs, nous aussi, on adore les balades dans la nature et les bains de mer sont essentiels à notre équilibre. » D'autant que se lever à 2h30 du matin n'est pas toujours facile !

11
variétés
de pain bio

Créativité et respect de la planète

Ce qui leur plaît dans leur métier ? « La créativité, s'exclame Mélanie, les associations originales de goûts, telle la mousse poire caramel aux cacahuètes. » Les réseaux sociaux leur apportent des commandes de gâteaux à thème même du Nord-Finistère ! « Notre démarche, le plus possible bio et raisonnée, est comprise par les clients, se réjouit Cédric. Ils admettent qu'on diminue les emballages, qu'on arrête les tartes aux pommes quand ce n'est plus l'époque. »

Autre atout du lieu : deux échoppes s'installent sur le parking trois matinées par semaine. Le poissonnier Alain Sévigné, qui se fournit au Guilvinec et à Loctudy, a une clientèle fidèle depuis cinq ans et le maraîcher Mikaël Le Corre, un voisin, depuis bientôt quatre ans. À partir du 24 février, le magasin se refait une beauté : un signe de confiance en l'avenir, au moment où des familles s'installent à Mestrézec. □



ENTENDU AU MARCHÉ

Ambiance chaleureuse en ce mercredi matin glacial devant la boulangerie. « Dans la vie, les gens courent beaucoup. Ici, sur le marché, on prend le temps de se connaître, sourit Hélène. Il apporte une réelle dynamique, il favorise la vie de

quartier, les rencontres, des valeurs qu'il faut cultiver absolument ! » « Et comme ça on ne fait pas trop de kilomètres en voiture, renchérit Fleur du haut de ses bientôt sept ans. On vient à pied, on habite à côté ! » Elles raffolent du pain au sarrasin et au petit épeautre. Paulette ajoute : « On est sûr de la qualité des produits de Mikaël... et de sa bonne humeur, par tous les temps ! Le samedi, les langoustines sont excellentes. C'est vrai que tout le monde prend plaisir à bavarder. »

- Maraîcher le mercredi et le samedi de 7h à 13h.
- Poissonnier le jeudi de 9h à 13h.
- Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie ouverte tous les jours sauf le mardi. www.histoiresdegourmandises.com

Chantal LE GOFF



Commandant de sapeurs-pompiers

On peut être commandant de sapeurs-pompiers à Paris, parcourir la France en tous sens et revendiquer Beg-Meil comme solide port d'attache. La preuve avec Chantal Le Goff.

« Une qualité de vie et un cadre extraordinaires »

Être la seule femme avec soixante hommes à l'école des officiers en 1988, c'était compliqué ?

Pas du tout ! J'étais tellement déterminée pour ce métier que j'aime passionnément... Pourtant le « plafond de verre » reste aujourd'hui encore une réalité. J'ai passé cinq ans à Versailles puis j'ai été la première professionnelle en Bretagne : Brestoise d'origine, j'avais opté pour une mutation à Quimper, jusqu'en 2019. La durée, cela permet de connaître, construire, récolter les fruits de ce qu'on a semé. J'ai œuvré en particulier pour le volontariat. Et sur le terrain, apprécié l'esprit d'équipe. Car même si on s'attend à tout, si on est formé à l'urgence et qu'on a un « filtre », la solidarité est primordiale. La capacité à préserver des espaces de liberté en dehors du travail est également essentielle... par exemple au bord de la mer.

Vous voici maintenant à Paris « commerciale » auprès des employeurs pour les sapeurs-pompiers volontaires...

Oui, j'ai quitté mes rangs et j'anime le réseau national ; je négocie des conventions nationales de disponibilité afin que les salariés puissent se former ou intervenir sur leur temps de travail. Je mets en synergie les bonnes pratiques de tous les départements, une mission de contact. Et j'ai toujours des astreintes. J'ai la chance d'habiter au cœur de Paris - mais comme beaucoup de Bretons, cap à l'ouest au moins un week-end sur deux... Vous savez qu'il y a une Breizh Team à la direction générale ?

Que représente Fouesnant pour vous ?

Mon port d'attache depuis treize ans. Même si je voyage souvent avec mes filles et mon conjoint, nous n'imaginons pas partir ailleurs ! Que demander de plus que cette qualité de vie et ce cadre extraordinaires ? Je fais tout à pied ou à vélo, y compris aller au Festidreuz et aux Mardis de Beg-Meil. Kayak, paddle, marche aquatique au Renouveau, bains à la plage des Oiseaux jusqu'à fin octobre... Je continue de découvrir les charmes des petits « hent » ici et là et d'apprécier les lumières si particulières, changeantes selon les heures et les saisons. □

3
questions



Dossier

CHANGEMENT CLIMATIQUE : TOUS CONCERNÉS !

S'adapter au changement climatique représente un défi commun qui se doit d'être relevé par tous, collectivité et particuliers. La ville de Fouesnant-les Glénan adapte son action publique, elle mène depuis longtemps une politique volontariste et déploie des principes novateurs qui ont une influence significative sur les émissions de gaz à effet de serre. Elle favorise des modes de vie plus respectueux de la planète.

Énergie, eau, transports, alimentation, biodiversité... Chacun est aussi en mesure d'agir à son niveau ! La diffusion de bonnes pratiques locales auprès des habitants participe à l'évolution des comportements, en voici un tour d'horizon.





L'ÉNERGIE, un laboratoire innovant

La lutte contre le dérèglement climatique se situe en amont de tous les projets fouesnantais.

Tous les services municipaux prennent en compte cette priorité, ils ne fonctionnent plus en «silos» de manière cloisonnée mais en transversalité, avec davantage de collaboration. Cela permet d'intégrer la dimension environnementale à tous les niveaux.

Les agents se mobilisent pour eux-mêmes réduire leur empreinte carbone professionnelle : limiter les déplacements et se servir de la visioconférence, privilégier le covoiturage, restreindre l'envoi de mails

et l'impression de documents, utiliser des gobelets réutilisables, etc.

Dans le domaine de l'énergie, la commune est un territoire pionnier sur plusieurs plans.

La transition énergétique est un de ceux-là. Ainsi, lorsque les travaux seront terminés sur Saint-Nicolas des Glénan, elle sera probablement la première île autonome en énergie en France. Elle sert de «laboratoire» et inspire de nombreux observateurs grâce à sa production issue d'un mix entre éolien et photovoltaïque, complété par des batteries de stockage et un groupe électrogène utilisé en dernier recours. À Fort Cigogne, les travaux en cours s'appuient sur cette expérience. Le Centre International de Plongée (CIP) utilise désormais essentiellement de l'énergie renouvelable suite à la suppression de son groupe électrogène.

Maîtriser ses dépenses d'énergie, c'est d'abord limiter sa consommation.

Quand on sait que les bâtiments communaux représentent les deux tiers de la facture énergétique de la

Ville, on mesure l'intérêt de sa stratégie mise en place pour la réduire. Elle se concrétise à chaque projet de construction de la Ville qui est envisagé sous l'angle du développement durable. Priorité est donnée à la qualité de l'isolation, de la ventilation, pose de panneaux photovoltaïques où cela est possible, par exemple au boulodrome, mais aussi au projet de auvent sur les bâtiments des services techniques.

Dans l'existant, la commune a installé des dispositifs pour éteindre automatiquement les lumières dans les salles non utilisées. Le mode de gestion du chauffage diffère s'il s'agit d'un très grand espace comme la salle de l'Archipel ou un lieu de réunion. Des sous-compteurs précisent les consommations, permettant d'ajuster les régulateurs selon l'occupation. Les ampoules des luminaires des bureaux et des espaces publics ont été remplacées par des led, qui consomment moins et dont la durée de vie est plus longue. C'est également le cas sur les terrains de foot et de tennis de Bréhoulou. L'éclairage des ronds-points baisse de 30% à partir de 23h. □



Électricité 100 % verte

Désormais, l'électricité fournie à la Ville (via 145 compteurs de l'éclairage public, des bâtiments et des installations) est à 100% «verte» c'est-à-dire d'origine éolienne, solaire et hydraulique.



COMMENT AGIR AU QUOTIDIEN ?

Je coupe la veille des appareils la nuit. Je débranche les chargeurs une fois la charge complète. Je supprime les mails inutiles (500 mails en moins : un arbre sauvé!). Je remplace les ampoules classiques au fur et à mesure par des led.

L'EAU, rechercher, protéger, économiser

Le réchauffement planétaire a des impacts sur le cycle de l'eau. Sa sûreté devient un enjeu majeur. La collectivité met en œuvre des moyens pour que la ressource soit suffisante et de qualité, et pour en limiter la consommation.

Bonnes pratiques reconnues



L'obtention du label européen Pavillon bleu pour la 16^e année consécutive (l'un de ses quatre critères concerne la gestion de l'eau) montre l'efficacité de l'action communale dans ce domaine.

Notre accès à l'eau potable dépend de prélèvements qui, à Fouesnant-les Glénan, sont effectués majoritairement dans des eaux de surface. Mais les périodes de sécheresse s'allongent et la présence d'une importante population estivale nécessite de trouver d'autres ressources.

C'est pourquoi la Ville, pionnière en la matière, a été autorisée à prélever et à exploiter deux forages sur le site de Bréhoulou pour la production d'eau destinée à la consommation humaine. Situés à 90 mètres de profondeur, ils permettraient de fournir 2 000 m³ par jour d'une eau de très bonne qualité. Une installation de traitement est à prévoir. Elle serait en capacité de traiter également les eaux du site de

Kerasploc'h, dont la capacité est de 420 à 450 m³ par jour, 350 jours par an, pour une eau dont la qualité est régulière. La station actuelle de Kerourgué sera abandonnée.

Deux autres projets concernent Rosnabat et Kervransel, où environ 30 m³ par heure pourraient être traités en même temps que les eaux du ruisseau de Pen al Lenn.

Afin d'assurer la continuité écologique des eaux de surface et de préserver la biodiversité, il est nécessaire de conserver un débit minimal (dit « réservé ») dans les cours d'eau. Pour cette raison, la commune réfléchit par ailleurs à la récupération d'eau de pluie à grande échelle. Lorsque la ressource locale ne suffit pas, un apport complémentaire en eau provient de l'Aulne. □



COMMENT AGIR AU QUOTIDIEN ?

Je peux (comme tous les Fouesnantais) me fournir en eau à la fontaine située sur le parking face au collège Saint-Joseph. Dans mon jardin, je récupère l'eau pluviale pour l'arrosage (mais la pelouse n'en a pas besoin !) et j'arrose de préférence le soir ; je paille au pied des massifs de fleurs.



Dans la maison,

je prends une douche plutôt qu'un bain et une douche courte ! (Une douche de 10 min équivaut à un bain).
J'installe des économiseurs d'eau pour limiter le débit et je diminue le volume de la chasse d'eau. Je ne laisse pas l'eau couler quand je me brosse les dents, quand je me savonne les mains...



Du côté des espaces verts et de la voirie,

La provenance de l'eau est très maîtrisée. En effet, seulement 5 % est de l'eau d'adduction publique, destinée aux dispositifs d'arrosage automatique. 15 % provient directement d'un forage, pour l'arrosage du terrain de foot. Et c'est la fontaine publique qui fournit majoritairement l'eau destinée à l'arrosage et au nettoyage des voiries.



L'entretien des locaux communaux

se fait par imprégnation. Cette technique spécifique utilise des franges de balayage imprégnées qui nécessitent moins d'eau et moins de produit d'entretien, la machine dose la quantité d'eau nécessaire par frange.

LES DÉPLACEMENTS ET L'ALIMENTATION : conforter de nouvelles pratiques

La mobilité et les déplacements constituent un enjeu primordial dans l'adaptation au changement climatique. En effet, le secteur des transports représente la première source d'émissions de gaz à effet de serre en France. Collectivités, entreprises, particuliers : tout le monde a un rôle à jouer.

Pour favoriser le changement de comportement dans la façon de se déplacer, il faut mettre en place des infrastructures. C'est pourquoi Fouesnant-les Glénan multiplie les liaisons douces, pour les piétons et les cyclistes. Cela s'inscrit dans une perspective double : à la fois pour les loisirs (notamment en direction des touristes, très demandeurs : c'est un atout d'attractivité territoriale) mais aussi pour la vie quotidienne des Fouesnantais, qui peuvent en profiter pour leurs déplacements de proximité.

Sur les axes départementaux également, les réalisations se multiplient (Beg-Meil, Sainte-Anne... C'est en cours sur Moustierlin).



COMMENT AGIR AU QUOTIDIEN ?

D'une part, je mise sur le covoiturage ou le train pour les longs trajets et le vélo ou la marche à pied pour les courts trajets. D'autre part, je revois ma façon de me servir de mon auto : vitesse modérée, entretien régulier.

La véloroute très appréciée

La véloroute littorale, qui fait le tour de la Bretagne, est presque entièrement déployée sur le territoire communal. La voie est bien identifiée, sécurisée et très utilisée. En complément, des voies transversales sont en cours ou en projet, pour relier les différents pôles.



Ce maillage vélo s'est enrichi l'été dernier avec la création de sept nouvelles boucles vélo communales. La création de sentiers de randonnée et la qualité de leur entretien favorisent leur utilisation.

Au centre-ville, la multiplication des voies douces entre les quartiers permet de diminuer le recours à la voiture.

La commune met à disposition désormais quatre bornes de recharge pour véhicules électriques : à l'Archipel, à Bréhoulou, aux Balnéides et à Beg-Meil. Dans le cadre du renouvellement de sa flotte de véhicules, elle opte pour des modèles moins gourmands en énergie et moins nocifs pour l'air. □

La ville souhaite s'engager dans un projet de mise à disposition de vélos électriques desservant les 4 pôles principaux de la commune. Cela a pour objectif de réduire l'utilisation de véhicules et favoriser les déplacements doux.



On y pense peut-être moins d'emblée, mais notre mode d'alimentation a une part de responsabilité dans le réchauffement climatique.

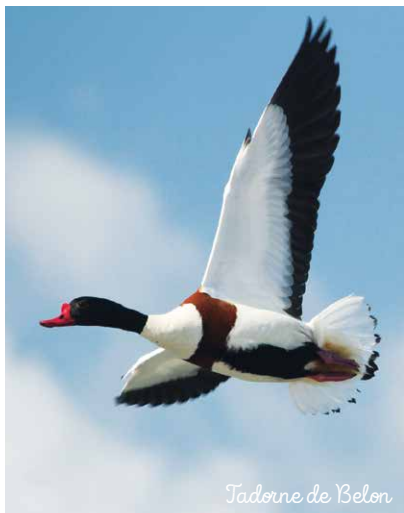
En effet, si on considère toute la chaîne alimentaire du champ à l'assiette, les émissions de gaz à effet de serre commencent dès la production agricole jusqu'à la distribution, en passant par les industries,

le transport, le conditionnement, etc. Afin de les limiter, Fouesnant-les Glénan privilégie dans ses écoles un approvisionnement en produits locaux et bio. Elle limite le recours aux surgelés, énergivores. Elle incite à des pratiques agricoles raisonnées. Durant la production en cuisine centrale, la cuisson à basse température est privilégiée pour les viandes, ce qui la rend plus goûteuse et tendre et permet ainsi de moins consommer d'énergie durant la cuisson.



COMMENT AGIR AU QUOTIDIEN ?

Je revois mes modes de consommation en mangeant des produits de saison, bio ou circuits courts, en réduisant mes déchets (limiter les emballages, acheter en vrac, privilégier des contenants comme le verre et le papier), en évitant le gaspillage alimentaire.



Tadorne de Belon



Marais de Moustierlin



Mouillage écologique innovant



Vaches nantaises dans les marais de Moustierlin

BIODIVERSITÉ : tous azimuts

L'engagement de Fouesnant-les Glénan pour « relever le défi climatique » s'inscrit dans une perspective très large de protection de l'environnement et en particulier de la biodiversité.

Son territoire est riche de précieux écosystèmes, de nombreuses espèces et de milieux naturels, sur terre et en mer. Ce patrimoine doit être préservé, n'oublions pas qu'il nous nourrit grâce à l'agriculture, nous alimente en eau, nous fournit les matériaux pour nous loger et développer notre économie.

Pour toutes ces raisons, la commune agit et mobilise des leviers pour restaurer la biodiversité lorsqu'elle est dégradée. Ainsi, les travaux mis en œuvre dans les marais montrent l'intérêt d'actions d'envergure, parfois audacieuses, qui s'inscrivent dans la durée. L'exemple de Moustierlin le prouve. C'est à ce prix qu'est favorisée la continuité écolo-

gique. Lors de la réalisation de lotissements, l'infiltration des eaux pluviales directement sur les parcelles est privilégiée. Les talus et arbres sont préservés au maximum. Par ailleurs, la lutte ne faiblit pas contre le frelon asiatique, les plantes invasives (herbe de la pampa, renouée du Japon...).

La protection du milieu marin se matérialise entre autres par la pose de mouillages écologiques innovants (Beg-Meil, les Glénan) qui permettent le développement d'herbiers de zostère, lieux remarquables de reproduction. La volonté de la commune est de passer à 100% de mouillages écologique d'ici trois ans. Les bacs à



COMMENT AGIR AU QUOTIDIEN ?

Je n'utilise pas de produits phytosanitaires dans le jardin. Je laisse une zone en friche pour les insectes pollinisateurs, j'opte pour des fleurs et arbustes mellifères. J'éradique les plantes invasives. Je préserve les arbres sur les talus. Je ne jette rien dans la nature, je mets les mégots à la poubelle, je trie tous mes déchets, je les réduis au maximum et je me sers d'un composteur. Et si je m'inscrivais au concours des jardins fleuris ?

marée réduit la pollution en mer par la récolte qui peut être faite par tous lors d'une promenade.

Sur les espaces publics et sur les voiries, la commune utilise de la rubalise biodégradable. La Ville s'implique dans une démarche visant à supprimer l'utilisation de produits désherbants chimiques et à développer des pratiques plus adaptées. Les services municipaux privilégient donc la technique du désherbage thermique à gaz et à eau chaude, en plus de l'ensemble des actions quotidiennes réalisées (désherbage manuel, balayage, entretien régulier avec le souffleur...). La reconduction de la 4^e fleur dans le cadre du concours national des villes et villages fleuris matérialise cette priorité donnée au respect de l'environnement. □

LE MARAIS DE MOUSTERLIN : pari réussi

Le choix de créer une lagune et de faire entrer à nouveau l'eau de mer dans le marais était un pari osé - un pari réussi ! Il est devenu une zone d'habitat protégé (tadornes de Belon, sarcelles...), une nurserie pour les bars, soles et autres crevettes. Le partenariat avec le lycée de Bréhoulou est constructif : ses rustiques vaches nantaises s'épanouissent en y assurant l'entretien. Il est ouvert au public, fréquenté et apprécié par de très nombreux Fouesnantais qui sont ainsi sensibilisés à l'environnement.

Le marais de M

Arrêt sur image



MOUSTERLIN à Fouesnant EN HIVER



UN CIMETIÈRE EMBELLI et plus facile d'accès

Les travaux d'aménagement du cimetière ont pris fin à la Toussaint.

Afin de répondre aux attentes des personnes à mobilité réduite et aux directives de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), la mairie a effectué des travaux dans le cimetière.

L'objectif était d'accueillir les familles dans un cadre plus agréable, plus accessible et rendre praticable les allées tout en simplifiant l'entretien par les services de la ville.

Les allées gravillonnées sont désormais recouvertes de béton érodé, ce qui rend la circulation plus simple, notamment pour les fauteuils roulants, ou encore les poussettes... Le site est aussi plus facile à entretenir puisque les besoins de désherbage manuel sont considérablement diminués, renforçant le choix de la municipalité de passer au « Zéro phyto », en bannissant l'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces publics et cela depuis déjà plusieurs années.

Dans le but de s'adapter aux évolutions des pratiques funéraires, le columbarium s'est aussi étendu : 42 emplacements ont été ajoutés aux 57 existants.



Les travaux achevés ont ainsi permis aux familles de se réunir et se recueillir pour la Toussaint dans un lieu plus accueillant et dans de meilleures conditions. Coût des travaux : 400 000 €. □

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS pour les licenciés de la Pétanque fouesnantaise et de l'USF

En travaux depuis 10 mois, l'espace sportif de Bréhoulou qui rassemble un boulo-drome et des vestiaires a été réceptionné par les licenciés de la Pétanque fouesnantaise en fin d'année. La construction de ce nouvel équipement va permettre une pratique des activités dans des conditions optimales. L'USF prendra possession des locaux en début d'année.

Cette nouvelle structure comprend 12 terrains couverts pour la pétanque (80 en extérieur), un club-house qui servira aussi de salle de réunion (jusqu'ici les 3 co-présidents utilisaient celui de l'USF), « c'est sûr, on va passer à un autre stade ! Ce sera plus sécurisé et nous aurons de meilleures conditions », affirme Désiré Floch, co-président. Il y aura également des toilettes fermées en plus des urinoirs. Le nouveau club house de la pétanque

bénéficie de fenêtres vitrées qui donnent sur les terrains couverts, ce qui va permettre aux joueurs de suivre les compétitions bien au sec. « Ce beau boulo-drome permettra, en plus de l'utilisation courante, la création d'ateliers d'entraînement pour les licenciés et la réalisation de journées portes ouvertes », déclare Jo Le Stum, co-président.

Le club, créé en 1982, voit le nombre de ses licenciés qui continue d'augmenter. De 90 adhérents il y a deux ans, le club est passé à 120 cette année. « Le Forum des associations au mois de septembre a permis l'inscription d'une vingtaine de nouveaux adhérents, nous atteindrons peut-être les 140 l'an prochain », estime Gilbert Caroff, co-président.



Côté USF, deux vestiaires sont prévus pour les arbitres, quatre pour les joueurs/euses et une laverie. Il y a aussi un petit bureau, un local pour le matériel et un préau, ainsi que des sanitaires. « Cet investissement est très bien pour les jeunes ! Tout sera centralisé pour les entraînements. Ils n'auront plus besoin de se changer en haut, ils pourront bénéficier des vestiaires sur place, c'est plus sécurisé », déclare Isabelle Jourdain, co-présidente de l'USF. « Cet investissement concernera environ 240 licenciés. Il y a des entraînements tous les jours, des matchs tous les week-ends et des tournois en fin de saison », ajoute Johann Le Quilliec, co-président de l'USF.

Autant dire que l'espace boulo-drome/vestiaires va être bien occupé ! Il servira à 400 usagers au total. Des panneaux photovoltaïques ont également été installés et couvrent une surface de 500 m² qui correspond à une puissance installée de 75 Kwc. Les objectifs sont de garantir une offre sportive de grande qualité, de meilleures conditions de pratique pour les joueurs des deux clubs et l'accueil d'arbitres et de joueurs des différents clubs lors de compétitions. Coût total des travaux : 1,6 million d'€ TTC. □

Bâtiments de France et cadre de vie

Chacun à un RÔLE À JOUER

« Que le cadre de vie de tous reste harmonieux » : ainsi le chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine du Finistère (onze personnes) résume-t-il son objectif, citant volontiers Victor Hugo : « Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté ; son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde ; c'est donc dépasser son droit que le détruire. »

C'est pourquoi il se réjouit par exemple d'avoir contribué à faire de Fort Cigogne un monument historique classé : « Ce fut ensuite un travail collégial pour lancer un programme de travaux de restauration de ce fort avec ses bastions curvilignes uniques qui, sans les travaux en cours, se seraient encore plus dégradés. » Quant à la rénovation de la chapelle Sainte-Anne, « la charpente, avec l'usure du temps, présentait de nombreux désordres qui nécessitaient de nombreux travaux. Je me réjouis que ces travaux aient pu être lancés. »

« La commune de Fouesnant a un potentiel fantastique, souligne-t-il, avec un littoral magnifique, une architecture balnéaire de qualité, un centre-ville à échelle humaine ».

« Que le cadre
de vie de tous reste
harmonieux »

Pierre Alexandre, architecte des bâtiments de France

Celui qui dépend du ministère de la Culture évoque l'Archipel : « À proximité de la belle église romane Saint-Pierre, bien entretenue, l'Archipel est vraiment central, il s'intègre tout à fait dans son environnement et ses volumes s'articulent bien. Quand nous sommes ainsi associés par les

villes dès l'avant-projet, c'est très fructueux. » Il a également apprécié les échanges lors des études en amont relatives aux travaux menés à Penfoulic (vergers, cheminements).

Vigilant et pédagogue

« Le code de l'urbanisme prévoit une autorisation pour tous les travaux, rappelle-t-il. Le Finistère y veille depuis des décennies, vous n'imaginez pas le nombre de projets qui auraient pu dénaturer ses sites... Il faut continuer à être vigilant, et conserver la renommée de ses 760 monuments historiques. »

Son service instruit 9200 dossiers par an : « De plus en plus de maires suggèrent aux habitants de venir nous voir en amont. Les personnes peuvent présenter leurs projets et nous pouvons ainsi leur expliquer les enjeux attachés au lieu d'implantation et cet échange permet de faire aboutir le projet. Chacun a un rôle à jouer pour ne pas altérer la qualité de notre cadre de vie. » □

Les 10 monuments historiques et sites fouesnantais

> Il y a 8 monuments historiques :

- des édifices religieux :
 - la chapelle Sainte-Anne (classée depuis 1914)
 - la nef et le transept de l'église Saint-Pierre (classés en 1930)
- aux Glénan :
 - le Fort Cigogne (classé en 2013)
 - le phare et le fort de Penfret (inscrits en 2015)
- et aussi :
 - le menhir de Beg-Meil près du sémaphore (classé en 1930)
 - le menhir de Lanveur (inscrit en 1967)

- la stèle protohistorique de Pen Ilis (classée en 1968),
- le dolmen avec cairn de l'île Brunec (classé en 1978).

> Il y a 2 sites classés au titre du paysage :

- le bosquet d'arbres entourant la chapelle Sainte-Anne (classé en 1909)
- l'archipel des Glénan, l'île aux Moutons et les îlots (classés en 1973).



RAMASSAGE DES ALGUES

et propreté des plages

Le ramassage ou non des algues sur les plages est une problématique récurrente pour les collectivités littorales. À Fouesnant le ramassage des algues vertes est réalisé systématiquement au moyen d'engins, dans les 24 heures suivant l'arrivage. Concernant les algues brunes, celles-ci sont ramassées en cas d'arrivages importants, tout en veillant à respecter la biodiversité.

La ville de Fouesnant pratique depuis de nombreuses années une gestion raisonnée de ses plages, afin de protéger la laisse de mer, qui est une accumulation, souvent en haut de plage, de tous les débris naturels (ou malheureusement humains tels que le plastique) charriés par la mer. Cet espace abrite une faune et une flore qu'il convient de préserver. C'est le lieu de refuge, c'est aussi un véritable garde-manger pour de nombreuses espèces (comme le gravelot par exemple). C'est aussi un rempart contre l'érosion marine. Il faut donc en prendre soin.

Avoir des algues sur la plage n'en fait pas une plage sale !

À Fouesnant, en été, les plages sont nettoyées 6 jours sur 7 au moyen d'une cribleuse et de manière manuelle afin de préserver l'écosystème de la plage. Ce passage permet

de récupérer plastiques, mégots... Parfois, des arrivages massifs d'algues brunes sont constatés sur le littoral de manière occasionnelle, comme cela s'est passé cet été entre le 1^{er} et le 22 août, notamment sur les plages de Moustierlin et Kerambigorn, où plus de 5 000 m³ d'algues brunes ont été ramassées. Orientation et force des vents, coefficients de marées, température de l'eau... Une configuration particulièrement défavorable en 2019 a conduit à ces échouages exceptionnels.

Si ces algues brunes ne présentent aucun danger immédiat, la commune a toutefois procédé à l'enlèvement de ces algues pour le confort des usagers des plages concernées, ne pouvant compter sur les marées car les coefficients étant en baisse, et l'accumulation d'algues était bien trop importante. Après ramassage ces algues sont répandues sur les terres agricoles, servant de fertilisant.

Algues vertes : ramassages systématiques et valorisation

Cette année, 3 200 tonnes d'algues vertes ont été ramassées sur la plage du Cap-Coz entre mai et octobre. Un tonnage sensiblement identique aux années précédentes. Après ramassage, les algues vertes sont acheminées vers l'usine de traitement de Kerambri qui les valorise. C'est la Communauté de communes du Pays Fouesnantais qui prend le relais concernant le traitement des algues vertes sur le Pays Fouesnantais. Selon un process innovant, les algues sont dans un premier temps mélangées avec les végétaux, stockées dans de grands casiers, en fermentation, avant de passer en maturation, puis d'être broyées avant de pouvoir être redistribuées comme compost. □



2^E ÉDITION DES TROPHÉES *de la vie associative*

La seconde édition des Trophées de la vie associative s'est déroulée le 13 décembre à l'Archipel. 16 lauréats ont été récompensés. Une soirée conviviale au cours de laquelle l'engagement associatif et la jeunesse fouesnantaise sont mis à l'honneur. Cette édition était parrainée par Jean-Luc Martin, Président des Vieilles charrues.



3 QUESTIONS À... **JEAN-LUC MARTIN,** *parrain des Trophées 2019*

Jean-Luc Martin est Président du plus gros festival associatif de Bretagne, les Vieilles charrues. Investi depuis 25 ans dans le monde associatif, il est très attaché aux valeurs que celui-ci véhicule. Chef d'entreprise, Président d'une puissante association, au cœur de nombreux projets, porteur d'innovations, l'homme a plusieurs cordes à son arc et cultive le sens d'entreprendre.

Votre parcours en quelques lignes ?

Je suis entré dans l'association les Vieilles charrues en 1994 et après une période de co-présidence avec Jean-Philippe Quignon, de 2002 à 2012, j'en suis devenu Président en 2012. C'est un gros festival qui compte 16 salariés, 7 150 bénévoles, mais la structure est entièrement associative ! Je suis aussi chef d'entreprise, j'aime mener des projets, entreprendre des nouveaux défis, je ne m'arrête jamais...

Pourquoi avoir accepté de parrainer cette deuxième édition des Trophées ?

Je suis souvent sollicité de part et d'autres pour des interventions ou des témoignages. J'ai été Fouesnantais pendant plus de 15 ans, aujourd'hui je réside sur une autre commune du Pays Fouesnantais. Je suis très attaché au territoire.

Avez-vous un message à faire passer ?

Rester humble, garder les pieds sur terre, et conserver à l'esprit que sans les autres, sans les équipes, les bénévoles sur lesquels nous pouvons compter, nous ne sommes rien. La réussite est collective !



CHEMIN DU CHÂTEAU D'EAU

Habitat et services au cœur de ville



Préparer l'avenir : voilà un adage nécessaire à l'élaboration d'une cohérence territoriale. En effet, anticiper les besoins et l'évolution de la population, la modification des mobilités sont des points essentiels qui doivent permettre un développement harmonieux du territoire et offrir un cadre de vie agréable aux habitants. Le dernier exemple : dans le secteur de Hent Ar Bleizi et du Château d'eau, un important projet va être mené sur plus de 4 hectares, mêlant services, habitat, trame verte et mixité intergénérationnelle.

Cette réserve foncière en cœur de ville a été possible grâce aux acquisitions de terrains entreprises par la commune depuis près de 12 ans. Une anticipation qui porte ses fruits aujourd'hui et qui va permettre l'installation de nouveaux services et l'emménagement de

familles dans ce secteur tout proche des commerces et des écoles.

Ce projet comprend une résidence senior services, qui sera construite par Vinci, ainsi que des logements, en collectifs (PSLA Prêt social location accession) avec l'OPAC ou en lots libres de constructeur. Une

maison médicale verra également le jour rassemblant des médecins généralistes et des spécialistes.

« Nous allons également poursuivre le maillage de chemins piétons et vélo, débuté il y a plusieurs années. La création de liaisons douces est un des enjeux de demain, les modalités de déplacement des usagers ont évolué, nous en tenons compte dans tous les projets », précise Roger Le Goff, maire de Fougères.

Une attention particulière sera portée à l'aménagement des espaces publics paysagers. Une grande part d'espaces verts (dont les chênes) sera préservée sur ce terrain, un poumon vert au cœur de ville. □



LES ÉLÈVES DE CM1 ET CM2 ONT PLANTÉ DES ARBRES

Un projet communautaire, mené par les écoles de Fouesnant et Pleuven, proposait aux élèves de CM1 et CM2 de planter des arbres le long de la véloroute de Sainte-Anne.

Du 25 au 28 novembre, les élèves de CM1 et CM2 des écoles de Fouesnant (Kerourgué, Moustlerlin et Notre-Dame, environ 120 enfants) et de Pleuven ont participé à la plantation de 1080 arbres et arbrisseaux en baliveaux et touffes, le long de la vélo-route de Sainte-Anne sur 3 demi-journées. Cette activité est

en lien avec le programme scolaire élaboré par le professeur. Ils étaient accompagnés et encadrés par les paysagistes de l'entreprise Bellocq Paysages. Ces plantations se sont déroulées en 3 séquences. Plusieurs variétés ont été plantées : 14 arbres différents (Chêne commun, Poirier commun, Érable champêtre,

Merisier, Hêtre commun, Chêne vert, Érable sycomore, Pommier commun, Châtaignier, Pin maritime, Frêne commun, Chêne rouvre, Aulne glutineux et Charme) et 11 sortes d'arbrisseaux (Sureau noir, Houx commun, Aubépine, Noisetier commun, Fusain d'Europe, Cornouiller mâle, Troëne commun, Bourdaine, Prunelier, Ajonc d'Europe et If).

Une activité dont les petits écoliers se souviendront, puisqu'ils pourront contempler l'évolution de leur plantation pendant de nombreuses années ! □



TRAVAUX À MOUSTERLIN

Les travaux de la véloroute de Moustlerlin vont débuter en ce début d'année entre Ty Corn et Hent Pen Ilis.

Les réseaux eau et assainissement seront repris à Hent Croas Kerneing. La chaussée sera refaite en sens unique et une voie piétonne sera créée.

Du côté de Mestrezec aussi des choses vont changer, la chaussée va être reprise, avec acquisition de parcelles et une voie vélo créée.

Les travaux se découperont en trois tranches, la 1^{re} jusqu'à Hent Pen Ilis, la 2^e jusqu'à Hent Kerler et la 3^e jusqu'au Pont Henvez. □

RECHERCHE EN EAU POTABLE

Aménagement de la station de traitement de Bréhoulou

L'eau est une ressource précieuse, rare et une réelle priorité pour les élus du Pays Fouesnantais. C'est pour cela que depuis maintenant quatre ans, la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais a développé un programme de recherche en eau potable dans le sol du Pays Fouesnantais, afin de pallier partiellement les besoins à venir.

Pour traiter ces ressources en eau, souterraine et de surface, les communes de Fouesnant et La Forêt-Fouesnant disposaient jusque-là de deux unités de production d'eau potable : Pennalen et Kerourgué. Cette dernière sera remplacée dans les prochains mois par la nouvelle usine de Bréhoulou. Celle-ci traitera les eaux provenant de trois forages : Kerasploc'h ainsi que deux forages situés sur Bréhoulou et actuellement non exploités. Ce nouvel équipement comprenant les réseaux de transfert, dont le montant avoisine les 3 931 000 € TTC, aura une capacité de production de 110 m³/h, contre 20 m³/h pour l'ancienne usine de Kerourgué.



Projet de la station de traitement de Bréhoulou

En complément de ces deux unités, le réseau de distribution d'eau potable de la commune est interconnecté au réseau du Syndicat

Mixte de l'Aulne pour répondre, notamment, à la forte demande en période estivale. □

ESPACE SPORTIF DE BRÉHOULOU

La rénovation a débuté

Construit au début des années 80, l'espace sportif de Bréhoulou ne répondait plus aux besoins actuels des usagers (scolaires et associatifs). C'est de ce constat qu'un programme de réhabilitation a été lancé en septembre dernier, afin de redonner une seconde jeunesse à cet équipement communautaire structurant du territoire.

Ces travaux de réhabilitation consisteront à rénover les deux grandes salles sportives et à aménager une extension au niveau de l'entrée actuelle. Celle-ci comportera une salle de réunion, six vestiaires-douches pour les pratiquants et deux vestiaires-douches pour les arbitres. À cela s'ajoutent deux nouvelles salles sportives dédiées (muscultation, danse) et des locaux techniques. Cette nouvelle structure de 4 465 000 € TTC, dont la réouverture est prévue en octobre 2020, sera uniquement dédiée au sport. □



PRIORITÉ

à la préservation des espèces protégées

Le projet initial de rénovation du poste de refoulement de Kersiles à Cap-Coz prévoyait la déconstruction des anciens sanitaires publics. Suite à la découverte de nids d'hirondelles dans le bâtiment, il a été décidé de conserver la structure telle quelle et de déplacer l'extension du poste de refoulement. Le projet n'incluant plus la déconstruction du bâtiment, cette modification n'aura donc pas entraîné de surcoût.

Les travaux du poste de refoulement de Kersiles rentrent dans le cadre des préconisations préfectorales, relatives à l'extension de la station d'épuration de Penfalud et la rénovation du réseau d'assainissement du Pays Fouesnantais.

Le poste de refoulement de Kersiles reçoit les effluents du secteur de Cap-Coz et renvoie ces eaux sous pression, afin d'atteindre la station d'épuration de Penfalud. □

Ensemble pour l'avenir

L'humain est au cœur de nos projets. Préserver ce qui nous entoure, prendre conscience et agir sans relâche pour laisser le meilleur aux générations futures a été, reste et sera toujours une priorité de la majorité.

Le dérèglement climatique est une réalité et apporte des changements dont les conséquences vont modifier notre quotidien. Parce nous sommes tous concernés, à nous d'évoluer dans nos comportements, de poursuivre et croire en nos actions.

Dans le domaine énergétique, nous devons trouver des énergies durables et réduire nos consommations. La ville a ainsi procédé à l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'île Saint-

Nicolas des Glénan, favorisé l'utilisation de l'énergie verte par le centre de plongée pour gonfler les bouteilles...

Dans le domaine des déplacements, il est nécessaire de réduire l'empreinte carbone, favoriser les circulations douces. Ainsi la ville a œuvré pour le développement des liaisons douces pour les piétons et cyclistes, tant sur la commune que sur les axes départementaux (Beg-Meil, Sainte-Anne et bientôt Moustierlin) sans oublier la mise à disposition de quatre bornes pour véhicules électriques ... Il est aussi important de prendre soin de notre planète et de notre alimentation (privilégier les circuits courts et les aliments de saison...). Pour l'amélioration du cadre de vie, il nous faut prioriser la préservation de la

biodiversité et poursuivre nos actions, en réalisant des travaux dans les marais (en créant une lagune dans le marais de Moustierlin, celui-ci est devenu une zone d'habitat protégée pour certaines espèces), en luttant contre les plantes invasives, en protégeant le milieu marin (mouillages écologiques...)

Notre majorité mène des actions volontaires et innovantes, chacun d'entre nous en sommes les acteurs au quotidien. Ensemble nous restons plus forts pour préserver notre bien vivre et celui de nos enfants à Fouesnant. Continuons à agir pour l'avenir !

Très belle année à tous,

Fouesnant Passionnément.

Empreinte Carbone ?

Notre prise de conscience collective, quant à la limitation de notre appétence en matière de consommation énergétique et à la nécessité de diminuer nos rejets du dioxyde de carbone dans l'atmosphère est indéniable, mais encore insuffisante.

Mais qu'en est-il au niveau local ? Cette dimension est-elle intégrée dans toutes les décisions et les délibérations prises par la municipalité ? Est-elle déconnectée des contraintes budgétaires ? La réponse est mitigée et peut mieux faire. Si certaines décisions comme : la finalité de la vélo route, la sobriété en matière d'éclairage public et dans une certaine mesure le traitement des eaux usées ne souffrent d'aucune contestation, remarque, ou amendement, d'autres par contre, mériteraient une attention particulière et une vision à long terme

de leur impact sur notre cadre de vie : **exemple les conséquences de l'accélération de l'urbanisation des pôles urbains de notre commune.**

En effet, cette urbanisation, dont nous avons approuvé le principe de comblement des dents creuses, afin de préserver le maximum des espaces naturels, nous oblige

- **À sortir du ni ni** en matière de réflexion sur la mise en place d'un service minimum de transport public entre les différents pôles urbains de la commune « Cap coz, Beg Meil, Moustierlin et le centre-ville ».
- **À renforcer, accélérer et adapter**, le plan d'accessibilité au fur à mesure que le paysage de notre commune se transforme.
- **À travailler** avec les acteurs économiques du centre-ville pour rendre

ce dernier plus attractif, diminuer les déplacements périphériques et capter de nouveaux consommateurs.

En agissant ainsi, nous aurons, en plus de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, créé les conditions pour lutter contre l'isolement, redynamisé le centre bourg, et renforcé le lien social...

Notre groupe a toujours accompagné les projets imprégnés par cette volonté de préserver l'environnement local au sens large. **Nous ne sommes jamais dans le dogme.** Seul l'intérêt général guide nos actions.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Fouesnant Pour Tous

Mohamed Rihani, Manuela Malandain, Christophe Clément.

Depuis 2014, 2 élus de Fouen En Avant siègent au conseil municipal. **Liberté ?** Ils ne perçoivent aucune indemnité pour cette fonction, alors que les conseillers de la majorité sont rétribués. Pour communiquer, 2000 caractères nous sont octroyés dans ce magazine, quand la majorité dispose d'une exposition médiatique, du site internet de la mairie, du même magazine, sans contradiction.

Égalité ?

Nous avons fait des propositions et dénoncé les dérives de la majorité, ses projets pharaoniques. L'extension de la mairie - surface doublée - un projet caché aux électeurs en 2014, le recours à l'endettement ayant pour conséquence la hausse des impôts, la délivrance de permis

de construire en zone de submersion, le contournement obstiné de la loi littoral, la disparition des sorties nature pour nos enfants, le refus de 20% de bio à la cantine... Autant de signes d'une gestion libérale et antiécologique.

Fraternité ?

Que dire de l'endettement, du manque de transparence de la majorité, du défaut de réponse à nos questions, de ces demandes de documents qui nous parviennent un mois après, empêchant notre travail ?

Les décisions sont orientées vers le tourisme, l'intérêt de la population locale est souvent relayé au second plan. La halle promise n'a pas vu le jour... Des pistes cyclables dans les marais en zone inondable et on oublie la liaison du bourg à la pointe de

Moustierlin...

Nous avons averti les Fouesnantais sur la hausse du prix de l'eau et de l'assainissement, des tarifs de cantine. Avec le transfert de compétences à la CCPF, une partie des charges et de la dette fouesnantaise ont été transférées, disparaissant des budgets communaux... Mais nous paierons. Et nous devons aussi payer l'extension de son siège estimé à 5 millions d'€.

Quelles autres surprises nous attendent ? L'agrandissement de l'Archipel ? La démolition du pôle associatif du Quinquis ? Et après ?...

Très bonne année 2020 à vous et vos proches.

Le groupe *Fouen En Avant*
fouenenavant@gmail.com



Ensemble, pour inventer demain...

Fouesnant
les Glénan

